ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des actes anti-chrétiens

Question écrite n° 32629

Texte de la question

M. Meyer Habib alerte M. le ministre de l'intérieur sur la hausse inquiétante des actes anti-chrétiens. Églises profanées, librairies chrétiennes vandalisées, reliquaires démontés, statues de la Vierge brisées ou décapitées, ossements de saints dérobés, trésors religieux détruits, paroisses cambriolées, et *summum* de la barbarie, l'assassinat odieux du Père Hamel, égorgé sur son autel le 26 juillet 2016... Les chiffres sont édifiants ! En 2019, on a dénombré dans un quasi-silence médiatique trois actes anti-chrétiens par jour, soit dix fois plus que les actes antimusulmans. Les chrétiens sont en première ligne face à l'ensauvagement de la société, décrié à juste titre par M. le ministre, comme les Français juifs, victimes d'un antisémitisme de plus en plus violent. La violence anti-chrétienne se banalise jour après jour. Beaucoup se sentent abandonnés par les autorités et attendent une réponse politique à la hauteur des enjeux. Quand on vandalise une église, c'est un morceau d'histoire de France et de l'Europe qu'on souille, ce sont des femmes et des hommes qu'on agresse dans leur foi et dans leur cœur. Actes antisémites, actes anti-chrétiens, actes antimusulmans, c'est à chaque fois la République qui est frappée et ses valeurs atteintes. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour diminuer les actes anti-chrétiens et renforcer la surveillance des lieux de culte.

Données clés

Auteur : M. Meyer Habib
Circonscription : Français établis hors de France (8e circonscription) - UDI et Indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32629
Rubrique : Religions et cultes
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 septembre 2020, page 6591
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)